

N° 54 Janvier 2004

La formation « REBOND »

r é s e a u

REVUE AU SERVICE

DE L'ENSEIGNEMENT

ET DE L'APPRENTISSAGE

À L'UNIVERSITÉ



Voici un an, la formation REBOND prenait son envol. Après un long travail de préparation visant à définir la structure générale de REBOND ainsi que les différentes unités de formation qui la constituent, nous recevions de la Ministre Françoise Dupuis, en décembre 2002, une subvention pour mener à bien cette première expérience d'accompagnement d'étudiants en décrochage. D'emblée, le nombre d'étudiants intéressés par la formule a surpris. Alors que la publicité faite autour du projet avait été discrète tant que nous n'avions pas de garantie de son co-financement¹ par la Ministre, plus de 60 étudiants ont rapidement manifesté de l'intérêt pour cette forme d'accompagnement.

Ce 54^{ème} numéro de RÉSEAU se propose de dresser un bilan de la première année de REBOND, en retraçant aussi l'origine du projet et en présentant brièvement son contenu. Actuellement, nous sommes assurés de bénéficier d'un co-financement ministériel pour reconduire le projet en 2004 et même l'amplifier quelque peu, en y accueillant 80 étudiants.

1. L'ORIGINE DE REBOND : LE DÉCROCHAGE PRÉCOCE

À la suite de l'explosion de ses effectifs, l'enseignement supérieur a été confronté à une série de nouveaux problèmes. En particulier, de nombreux jeunes s'y engouffrent désormais, alors qu'ils ne disposent pas d'un projet de formation très explicite.

Une des conséquences de cette évolution réside dans le développement d'un phénomène nouveau, le « décrochage dans le supérieur » : une part non négligeable des étudiants de première année se sentent rapidement « hors course » et abandonnent, explicitement ou implicitement, leurs études. Leur second semestre se transforme en un temps d'attente dont ils ne tirent aucun profit, du fait, notamment, que l'enseignement est encore organisé sur une base annuelle. L'année suivante, un certain nombre d'entre eux vont rencontrer les mêmes difficultés, puisque leur nouveau choix de filière n'aura pas fait l'objet de réflexions beaucoup plus poussées que la première fois. L'échec risque alors de se reproduire.

Les nombreuses activités de promotion de la réussite que les établissements mettent en place ne touchent pas ce public puisqu'elles visent, en définitive, à accompagner l'étudiant en difficulté, de manière à augmenter ses probabilités de réussite dans la filière de son premier choix. La remédiation, le tutorat et l'étalement cherchent à donner un coup de pouce aux étudiants « à risques », c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de basculer vers la réussite. Les étudiants en décrochage, préoccupés surtout par leur nouveau choix de filière ou désorientés, n'y trouvent pas de réponse à leurs interrogations.

¹ La convention passée entre les différents partenaires de REBOND (cf. point 2) stipule, en effet, que ceux-ci participent au financement de l'opération, presque à concurrence du montant de la subvention ministérielle.

C'est face à ce constat de besoins non couverts d'une population spécifique et non négligeable d'étudiants que les établissements namurois d'enseignement supérieur ont décidé d'élaborer un projet original et innovant d'accompagnement de ces étudiants.

2. UN PARTENARIAT INTERRÉSEAUX

Puisque l'objectif de REBOND était d'apporter un soutien aux étudiants du supérieur namurois, c'est tout naturellement sur la base d'un regroupement géographique et donc interréseaux que s'est d'emblée constitué le groupe de travail chargé d'élaborer le dossier. Au total, REBOND est le fruit d'une collaboration entre 11 établissements, à savoir :

- les 7 établissements d'enseignement supérieur de plein exercice en province de Namur
 - * les FUNDP ;
 - * la FUSAGx (Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux) ;
 - * l'HEAJ (Haute École Albert Jacquard) ;
 - * l'HEC (Haute École Charlemagne) ;
 - * l'HENaC (Haute École Namuroise Catholique) ;
 - * l'HEPN (Haute École de la Province de Namur) ;
 - * l'IESN (Haute École d'Enseignement Supérieur de Namur).
- et 4 établissements d'enseignement de promotion sociale de Namur
 - * l'ESA (École Supérieure des Affaires) ;
 - * l'IEPSCF (Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Namur) ;
 - * l'IPFS (Institut Provincial de Formation Sociale) ;
 - * l'ITN (Institut Technique de Namur).

3. PRINCIPES ET PUBLIC CIBLE

Quatre exigences originales ont d'emblée été définies. Elles doivent assurer la cohérence du projet.

- À côté des remédiations portant sur des compétences transversales, le cahier des charges insiste sur l'importance de remédiations disciplinaires spécifiques. En effet, l'échec est parfois imputable à une inadéquation entre, d'une part, les connaissances et les compétences de départ de l'étudiant et, d'autre part, les prérequis disciplinaires des formations.
- Par ailleurs, une telle formation doit aussi être très individualisée et se fonder sur un jeu souple de modules, dont une partie serait optionnelle. L'étudiant peut

ainsi se construire un programme de formation « à la carte », correspondant à ses faiblesses, lacunes et souhaits propres.

- De plus, la validation du nouveau projet de formation de l'étudiant exige, à nos yeux, que ce dernier puisse suivre quelques activités d'enseignement de la filière vers laquelle il envisage de se réorienter.
- Enfin, les établissements d'enseignement supérieur de plein exercice souhaitent conserver la responsabilité de la formation offerte aux étudiants et y participer activement, notamment par le biais du « conseiller à la formation » (cf. 4).

Pour avoir accès à la formation REBOND, l'étudiant doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- être régulièrement inscrit dans une première année d'enseignement supérieur d'un des établissements partenaires ;
- être en décrochage, c'est-à-dire ne plus se sentir à sa place dans le cursus et/ou ne plus avoir subjectivement beaucoup de chances de réussir dans ce cursus ;
- souhaiter mettre à profit le reste de l'année académique pour préparer sa réorientation, la poursuite de ses études ou son insertion professionnelle ;
- s'y inscrire sur base volontaire.

4. LA FORMATION

Chaque étudiant qui s'engage dans la formation REBOND reste inscrit dans son établissement supérieur d'origine et prend une inscription complémentaire en promotion sociale. Cette dernière assure l'essentiel des modules de formation (volets A, C et D de la page suivante). La formation a lieu au second semestre. Elle débute le deuxième lundi de février, pour se terminer fin juin. Dans chaque institution, un « conseiller à la formation » est en charge du suivi des étudiants REBOND provenant de cette institution. Cette personne assure les tâches suivantes :

- l'information auprès des étudiants de première année et des responsables pédagogiques à propos de la formation REBOND ;
- le conseil, l'aide à l'orientation et le suivi de l'étudiant en décrochage, y compris la gestion des activités de validation de son nouveau projet d'études (cf. point B de la page suivante).

Un comité de pilotage de la formation REBOND réunit les conseillers à la formation, un responsable institutionnel de chacun des établissements partenaires et les représentants des établissements de promotion sociale. Il a pour mission de coordonner et d'évaluer la formation.

De manière à créer un esprit de groupe propice à la remotivation de ces étudiants « décrocheurs », la formation se déroule principalement sur un **site unique**, proposé par l'un des établissements d'enseignement de promotion sociale. Pour les deux premières années, la formation REBOND se déroule au Campus provincial (rue Henri Blés 188-190, 5000 Namur).

Le **contenu** de la formation est le suivant :

A. Projet de formation et/ou professionnel (*1 demi-jour / semaine*)

L'objectif de ce premier module est d'aider le jeune à construire un projet d'études ou un projet professionnel et de confronter ce projet au « réel », de manière à en vérifier la pertinence et la faisabilité.

B. Activités de validation du projet (*1 jour / semaine*)

Par diverses activités telles que des stages en milieu professionnel ou la participation à des cours représentatifs de la filière vers laquelle compte se réorienter l'étudiant, l'objectif est de vérifier la solidité du projet qu'il élabore au cours de la formation REBOND. Il ne s'agit donc pas d'anticiper une formation ultérieure, mais de valider son nouveau choix d'études.

C. Langages et outils du supérieur (*2 des modules suivants (1 demi-jour / module / semaine)*)

- Maîtrise de la langue (initiation à l'expression orale, à l'expression écrite et aux textes scientifiques, spécifiques au supérieur)
- Méthodologie du travail (compétences transversales communes au métier d'étudiant)
- Outils informatiques pour l'étudiant (traitement de textes et tableur)

D. Mises à niveau disciplinaires (*2 des modules suivants (1 demi-jour / module / semaine)*)

- Mathématiques et physique
- Chimie et biologie
- Sciences humaines et sciences sociales
- Orthographe
- Langues étrangères

5. UN PREMIER BILAN « GLOBALEMENT POSITIF »...

Parmi les 41 étudiants inscrits au départ (dont une majorité de filles, 63%), 31 ont présenté, fin juin, leur projet devant un jury. Ils étaient invités à exposer de manière originale leur projet pour l'année prochaine, en détaillant les différentes étapes de la construction de celui-ci. Aux yeux des étudiants, ces jurys constituaient l'épreuve de clôture de la formation. Il est dès lors encourageant de constater que **75,5% d'entre eux ont été jusqu'au bout de la formation**, même si certains ont quelques fois abandonné un ou deux modules en cours de formation. Ce faible taux d'abandon est un très bon résultat compte tenu des expériences similaires. Il peut être expliqué, d'une part, par la sélection opérée à l'entrée de la formation et par la qualité du dispositif mis en place, d'autre part. Par contre, huit étudiants ont complètement abandonné la formation tandis que deux étudiantes n'ont pas présenté leur projet, alors qu'elles n'étaient pas en situation d'abandon par ailleurs.

Parmi les 38 étudiants qui ont été suivis jusqu'à la fin juin, la grande majorité (27) envisage une réorientation vers **l'enseignement supérieur de type court, hors Universités**. Seuls trois étudiants comptent se réorienter vers l'enseignement universitaire, tandis que trois autres se dirigent vers d'autres types de formation (formation en alternance, cours du soir, ...). Trois étudiants ont aussi pris la décision d'interrompre leurs études et de chercher à s'insérer sur le marché du travail. Enfin, deux étudiants n'avaient pas encore fait de choix fin juin, au moment des jurys.

Parmi les étudiants qui ont décidé de poursuivre des études supérieures, ce sont les catégories **pédagogique** (régendat, instituteur, ...) et **sociale** (assistant social) qui les attirent davantage (respectivement 14 et 5 étudiants). Les autres projets d'études sont plus dispersés : para ou biomédical, comptabilité, marketing, droit, interprétariat, infographie, esthétique, carrosserie, ...

Comme le montre le tableau ci-dessous, deux glissements principaux sont observables entre les filières de départ des étudiants et les filières qu'ils ont choisies au terme de la formation REBOND² : des Universités vers les Hautes Écoles et des secteurs Sciences et Sciences de la santé vers les Sciences humaines et sociales.

	Avant REBOND	Après REBOND
UNIVERSITÉS		
Sc. humaines et sociales	7	3
Sciences	4	0
Sciences de la santé	5	0
Total universités	16	3
HAUTES ÉCOLES		
TYPE COURT		
Agronomique	1	1
Pédagogique	3	14
Social	4	5
Technique	3	2
Économique	7	2
Paramédical	5	3
TYPE LONG		
Traduction et interprétariat	0	1
Total Hautes Écoles	22	27
Autres formations	0	3
Marché du travail	0	3
Absence de projet		2
TOTAL	38	38

Tableau 1 : réorientation après REBOND

² Un seul étudiant redouble dans la même filière et seuls deux autres restent dans la même catégorie, mais en changeant de filière (ex. infirmière vers kiné). Tous les autres changent donc de secteur et/ou de catégorie.

Enfin, 37,5% de ces étudiants ont choisi des établissements du namurois et 40,5% des établissements d'autres provinces, tandis que 22% étaient encore indécis.

Après environ deux semaines de formation, chaque étudiant a eu l'occasion de faire un **premier bilan personnel** de sa participation à REBOND. Dans l'ensemble, ce bilan était positif : même si certaines unités de formation ne correspondaient pas toujours à ce que les étudiants en attendaient, elles étaient globalement appréciées. À la fin mars, une réunion rassemblant les enseignants de la formation et les conseillers à la formation a également permis de dresser un premier bilan positif du déroulement de la formation.

La **structure** mise en place semble efficace. En effet, la collaboration entre les conseillers à la formation et les établissements de promotion sociale fonctionne très bien ; elle permet notamment une bonne communication entre les différents intervenants et une bonne coordination de la formation, ce qui donne un sentiment de cohérence aux étudiants et permet un meilleur suivi de ceux-ci.

Les **conseillers à la formation** se rencontrent régulièrement afin de coordonner leur action, mais aussi afin de créer les outils nécessaires au suivi des étudiants (lettre de motivation, formulaire d'inscription, convention de stage, rapport de stage, ...), de régler les problèmes qui se posent en cours de formation et enfin, de travailler sur le volet recherche du projet REBOND (cf. point 6).

6. MIEUX CONNAÎTRE LE DÉCROCHAGE

Le projet REBOND comporte aussi un volet recherche, à trois facettes.

La première consiste en **l'évaluation de la formation** à ses différentes étapes. Des informations ont été récoltées tout au long de la formation auprès des étudiants et des enseignants. Ce recueil d'information régulier a permis de réaliser des aménagements ponctuels, au jour le jour et de planifier un certain nombre de modifications plus substantielles pour l'an prochain.

La deuxième facette cherche à évaluer la **pertinence et l'efficacité de REBOND**. La formation répond-elle à de « vrais besoins » pour les étudiants, mais aussi pour les établissements ? Les étudiants, les parents, mais aussi les établissements sont-ils satisfaits de la formation ? Qu'en est-il du devenir de ces jeunes après leur passage par la formation ? Ne développe-t-on pas d'effets non désirés ? Quelles sont les limites d'un tel dispositif ? Par exemple, comment les étudiants vont-ils vivre « l'après REBOND » : ils passeront en effet d'un environnement très protégé et structuré à un environnement dans lequel ils seront beaucoup moins encadrés.

Enfin, la troisième facette s'interroge sur ce que peut apporter l'expérience de REBOND à la compréhension des **mécanismes de décrochage** dans le supérieur, par une analyse fine du groupe d'étudiants inscrits à REBOND. Des entretiens systématiques ont été menés individuellement, fin juin, avec chaque étudiant, sur la base d'un guide d'interview commun. Des premières analyses de ces entretiens, il

ressort que les difficultés personnelles, familiales et socio-économiques auxquelles sont confrontés ces étudiants constituent une caractéristique commune à bon nombre d'entre eux. Bien que plusieurs profils d'étudiants soient présents à REBOND, des traits dominants semblent pouvoir être mis en évidence.

D'abord, le **recrutement socioculturel** des étudiants inscrits à cette première expérience de REBOND semble assez homogène. La plupart d'entre eux proviennent de familles modestes : les parents d'un seul de ces étudiants exercent tous les deux une profession libérale ou de cadre supérieur. Une minorité d'entre eux ont des parents détenteurs d'un diplôme universitaire. Un tiers seulement de leurs frères et sœurs poursuivent des études supérieures, massivement dans le type court.

Concernant leur **passé scolaire**, un tiers d'entre eux proviennent de filières de l'enseignement technique. Un peu plus de la moitié des étudiants REBOND ont rencontré des difficultés durant leurs études secondaires : redoublement, examens de passage, changement d'écoles, ...

Par ailleurs, il semble qu'ils aient posé un **choix d'études** supérieures assez tardif : plus de la moitié des étudiants REBOND ont choisi leur filière dans les semaines qui précédaient la rentrée, voire juste avant celle-ci. On peut aussi douter du caractère personnel de ce choix quand on observe à quel point ils déclarent avoir suivi les conseils d'un proche ou d'un ancien professeur. Plus de 70% d'entre eux rapportent aussi avoir longuement hésité entre plusieurs options. Un certain nombre de ces étudiants seraient à classer dans la catégorie des étudiants « forcés et contraints » (cf. RÉSEAU 49), c'est-à-dire ces « nouveaux étudiants » qui, arrivés au terme de l'enseignement secondaire, se sont sentis contraints de poursuivre des études supérieures. Pour plagier une expression désormais célèbre dans le monde sportif, ils sont un peu entrés dans l'enseignement supérieur « à l'insu de leur plein gré ». Ils disent avoir été amenés à s'orienter vers telle filière, soit par accident (« *pour suivre ma copine...* »), soit à la suite d'un coup de tête affectif (« *J'ai été hospitalisée et je voulais aider à mon tour...* » ; « *J'ai décidé un peu comme ça, je ne veux pas quitter Namur où vit mon frère...* »), soit par influence des copains (« *Je me suis laissé tenter, j'ai suivi mes copains après une discussion à bâtons rompus...* ») ou encore poussés dans le dos par une certaine perception du contexte économique (« *de toutes façons, on demande beaucoup d'informaticiens...* »).

Bon nombre d'étudiants REBOND relatent **l'échec de leur processus d'affiliation** aux études supérieures (cf. RÉSEAU 43) : très tôt, ils ne s'y sentent pas à leur place, les cours sont « *trop théoriques* » et « *trop compliqués* ». Ils ne parviennent pas à trouver du sens à des études qui ne leur « *plaisent pas* ». Ils éprouvent aussi des difficultés à s'insérer dans les groupes d'étudiants, « *impersonnels* » et parfois vastes : « *c'est l'industrie, l'usine* ». L'ambiance de ces groupes leur est d'ailleurs étrangère. Bref, ils ont « *changé d'univers* », mais ils n'y « accrochent » pas, ils hésitent à y entrer vraiment et peinent à y construire de nouveaux repères.

Qui plus est, ces étudiants ne peuvent pas toujours trouver au sein de **leur famille** ou dans leur entourage proche les ressources nécessaires à faciliter ce processus d'affiliation. Comme nous l'avons déjà dit, peu de parents sont passés par là et certaines familles affrontent par ailleurs d'autres difficultés importantes (chômage, maladie, décès, séparation, déménagement, ...), laissant peu de temps au dialogue à propos des difficultés d'études : « *mes parents sont déjà assez occupés avec eux-mêmes...* ». Parfois, le mal-être de l'étudiant qui se sentait progressivement en décrochage n'a pas été perçu par la famille ou a été repéré, mais sans être réellement pris en charge, ne fût-ce que par une écoute attentive. Parfois aussi, c'est l'étudiant qui a « caché » son début de décrochage, par peur des réactions de ses parents ou par envie de ne pas les décevoir : « *la seule chose qui va bien à la maison, c'est sa réussite scolaire* », « *mes parents n'ont jamais fait d'études, je représente tous leurs espoirs* ». Un des effets positifs de REBOND réside d'ailleurs dans la sortie de cette sorte d'isolement dans lequel se sont enfermés certains étudiants en pensant être les seuls à connaître ce type de difficultés.

Par ailleurs, il ne semble pas qu'un **moment clé de décrochage** soit commun aux étudiants : certains décrochent très tôt (dès les premières semaines), d'autres assez tard (à la période du « blocus » de décembre). C'est souvent le choc d'une confrontation avec le « réel » qui officialise le décrochage : un stage qui fait découvrir des facettes jugées insupportables du futur métier ou les résultats sévères des premières interrogations ou des premiers examens.

Interrogés sur leurs perceptions des **causes de leur décrochage**, les étudiants évoquent essentiellement un facteur général de démotivation, l'existence de lacunes spécifiques ou transversales dans leur formation antérieure, le sentiment de n'être en fait jamais vraiment « entré dans leurs études » et une mauvaise orientation.

La **période** qui suit la décision d'abandonner ses études a été **très difficile à vivre** pour bon nombre de ces étudiants : sentiment d'échec, de déception, de « trahison » du projet familial, culpabilité, angoisse du futur. REBOND apparaît alors comme « une bouée de sauvetage ». Il faut aussi noter qu'à l'inverse, c'est parfois l'annonce de l'existence de REBOND qui a précipité la décision d'abandonner officiellement les études en cours, l'étudiant découvrant une alternative crédible à son mal-être.

Enfin, **si REBOND n'avait pas existé**, des étudiants déclarent qu'ils auraient poursuivi leur année, comme si de rien n'était. Certains auraient travaillé comme « jobistes », d'autres encore affirment qu'ils n'auraient tout simplement rien fait...

Cette dernière observation illustre tout l'intérêt de REBOND : un certain nombre d'étudiants inscrits en première année de l'enseignement supérieur ont très vite le sentiment que « leur sort est réglé » et gâchent ensuite tout le second semestre au lieu de le mettre à profit pour préparer ... leur rebond.